

Compte-rendu conseil municipal du 17 septembre 2015

Secrétaire : Mireille Lainez
Absente : Isabelle Delorme

PROJET MAISON « BOYER » : choix de l'architecte

Cinq architectes ont été reçus :

Mercredi 9 septembre : MM architecte et Christophe GAUTIER.

Vendredi 11 septembre : VINDRY archi, CIMAISE et l'Atelier KARR.

Les honoraires des architectes pour un montant de travaux de 700 000 € HT sont les suivants :

- VINDRY archi : 66 150€
- MM architecte : 65 100€
- Christophe GAUTIER : 70 000€
- CIMAISE : 66 500€
- Atelier KARR : 76 230€

Trois architectes ont présenté un projet sur le bâtiment : Christophe GAUTIER, CIMAISE et l'Atelier KARR.

Le projet de C.GAUTIER propose de surélever une partie du bâtiment afin de créer un T3 au 2^{ème} étage. Il y aurait 3 T2 et 2 T3 plus le local commercial.

Le projet de CIMAISE surélève tout le bâtiment créant 1 T2 et 4 T3 et le local commercial. Il inclut un ascenseur rendant tous les logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les logements sont plus spacieux, avec terrasses.

L'Atelier KARR propose 2 T2 et 2 T3 et le local commercial. Ce projet ne rentre pas dans le programme demandé.

Après discussion, monsieur le Maire propose un premier vote à bulletin secret : le conseil doit se prononcer sur le nombre de cabinet d'architecte à retenir à cette date (choix définitif d'un seul, choix de 2 ou 3 et demande de renseignements supplémentaires à ces 2 ou 3 cabinets).

8 voix pour 1 seul cabinet

5 voix pour 2 cabinets

1 voix pour 3 cabinets

Suit un deuxième vote à bulletin secret pour le choix du cabinet d'architecte :

13 voix pour le cabinet CIMAISE

1 voix pour l'Atelier KARR.

Prochain conseil vendredi 25 septembre 2015.